



Ecole Primaire Publique

Chef-lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

Ce.0730989D@ac-grenoble.fr

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ECOLE n°1 le mardi 19 octobre 2021 à 18h

Présents : Mmes Silvestre, Marin, Mitteau, Navette, Vernaz, Bachelet, Betend, Combeau, Robveille, Pilonchery, Thévenet, Mrs Battentier, Serediak

Excusés : Mrs Mollier Stéphane, Roubeau, Mmes Vantey, Cusin-Rollet, Brun, Chevallier, Veyrat-Masson

Ordre du jour :

- Présentation des enseignants, représentants des parents d'élèves, représentants de la commune
- Effectifs et répartition des classes
- Communication avec les familles
- Activités des classes, projets
- Règlement intérieur des écoles de Savoie, charte informatique, charte de l'accompagnateur
- PPMS et sécurité à l'école
- Travaux et aménagements divers
- Questions diverses

1) Présentation des enseignants, représentants des parents d'élèves, représentants de la commune

Lors des prochains conseils d'école, seuls les parents d'élèves titulaires seront convoqués par papier. S'ils ne peuvent assister à la réunion, ils se chargeront de prévenir l'un des suppléants afin qu'il le remplace.

2) Effectifs et classes et répartition des classes

Cette année, 145 élèves ont fait leur rentrée en septembre. Un nouvel élève nous rejoindra en CM1 après les vacances d'automne. Une élève de GS arrivera après les vacances de Noël. Ils sont répartis sur 6 classes (2 maternelles et 4 élémentaires).

49 élèves en maternelle sur 2 classes de PS/MS/GS avec 24 et 25 élèves par classe.

96 élèves en élémentaires répartis en 4 classes :

- Chez M. Battentier, une classe de CP avec 20 élèves.
- Chez Mr Serediak, une classe de CE1 CE2 avec 26 élèves dont 12 CE1 et 14 CE2.
- Chez Mme Mitteau, une classe de CE2 CM1 avec 27 élèves dont 6 CE2 et 21 CM1.

- Chez Mme Silvestre, une classe de CM2 avec 23 élèves.

3) **Communication avec les familles**

En ce début d'année, les enseignants constatent un retour moins rapide des documents demandés aux familles. Les parents doivent regarder chaque soir les cahiers de liaison et signer chaque information. Afin de limiter les photocopies, les mots concernant l'école sont collés dans le cahier de liaison de l'enfant le plus grand de la fratrie.

Rappel : les mails des enseignants ne doivent être utilisés qu'en cas de classe à la maison. Le reste du temps la communication doit se faire via le cahier de liaison. Si votre enfant est absent, un mail peut être envoyé sur la boîte de l'école à l'adresse suivante : ce.0730989d@ac-grenoble.fr

4) **Activités des classes et projets**

Les enseignants remercient la mairie et le sou des écoles pour le financement des différentes activités réalisées l'année précédente et pour les projets à venir.

La gratuité des activités de l'école publique est un principe sans cesse réaffirmé. Toutefois, selon leur coût et leur nature (obligatoire ou facultative) une participation symbolique au regard de la qualité, de la diversité et de la fréquence qui sont proposées peut-être demandée. Rappelons que la municipalité de Marthod et le Sou des écoles apportent une aide précieuse et importante pour assurer en grande partie leur financement.

Le conseil d'Ecole se positionne sur le principe d'une participation financière des familles lors des sorties culturelles. Une participation symbolique (1 €) leur sera donc demandée. Après avis des membres et notamment des délégués de parents, le principe est adopté à l'unanimité. Un mot sera distribué aux enfants afin que la somme due soit apportée aux enseignants à chaque sortie.

Maternelles	Élémentaires
<p>En ce début d'année, les élèves de la GS au CM2 se sont entraînés à la course longue. Ils réaliseront un courseton le jeudi 21 ou le vendredi 22 octobre en fonction du temps. Ils recevront un diplôme à la fin de cette course. Chaque niveau doit réaliser un temps de course donné et faire le plus de tours de parcours sur cette durée.</p> <p>La photo de classe a été réalisée le jeudi 14 octobre par Mr SYLVOZ, photographe professionnel et parent de l'école. Les enseignants le remercient de cette prestation qu'il a réalisé gratuitement. Les familles seront informées après les vacances d'automne des modalités de commande.</p>	
<p><u>Projets à venir</u></p>	
<p>Cette année, le projet rassemblant toute l'école se fera sur le thème de l'astronomie. Les élèves participeront tout au long de l'année à des apprentissages sur ce thème, une classe de découverte pour la classe de CM2 est prévue en juin...</p> <p>Un autre projet lié à ce thème se fera autour des économies d'eau. Une intervention de l'ASDER subventionnée par Arlysère aura lieu dans toutes les classes. Cela se déroulera sous la forme de trois interventions par classe réparties dans l'année et qui mènera les élèves à réduire la consommation d'eau à l'école mais aussi à la maison.</p> <p>Nous espérons pouvoir participer aux rallyes mathématiques de la Savoie pour les classes de GS, et de l'élémentaire.</p> <p>Nous désirons participer à l'opération « Carte de la fraternité ».</p>	

Trois classes de l'école participeront à un cycle piscine (P3 pour la classe de Mme Mitteau, P4 pour la classe de Mr Serediak, P5 pour la classe de Mr Battentier).

Les élèves des classes de maternelle, CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 se rendront au cinéma pour différentes séances. Les réservations sont faites. Les films sont en lien avec notre projet astronomie.

Cette année, les activités des classes risquent d'être réduites car le financement du sou des écoles est faible à cause de la situation sanitaire. L'association sportive de l'école prendra en charge une partie des activités ainsi que le financement d'une partie de la classe de découverte. Une subvention exceptionnelle pour le projet astronomie a été demandée en mairie. Une subvention a été demandée au parc des Bauges pour ce projet.

5) Règlement intérieur de l'école

Aucune modification n'a été apportée au règlement en vigueur.

Le règlement est validé à l'unanimité.

Ce document sera distribué à chaque famille et devra être lu et signé.

6) Sécurité à l'école et PPMS

Un allègement du plan vigipirate a été mis en place durant l'année scolaire 2020 2021. Nous sommes à l'heure actuelle en Plan vigipirate attentat. Les regroupements devant l'école sont donc déconseillés et une surveillance de la part des enseignants est effective au niveau du portail au moment des entrées et des sorties.

Le PPMS présenté l'année dernière ne présente aucune modification. Un exercice de confinement a eu lieu le vendredi 1^{er} octobre. Les parents ont été informés par un mot dans le cahier.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le vendredi 24 septembre.

7) Travaux et aménagements divers

Les enseignants remercient grandement la mairie pour les travaux et l'installation de nouveaux ordinateurs au sein de l'école durant l'été.

Mme Vernaz fait le point sur les travaux effectués par la mairie depuis le dernier conseil d'école :

INVESTISSEMENT	
Typologie des travaux	Montant des Travaux en TTC
Aire de jeux	17 339,87 €
Réfection du sol (Carrelage) Ancien Hall	7 992,41 €
Réfection du sol (Sol souple) Classe n°1 (Mr SEREDIK)	3 218,40 €

Installation d'un vidéo projecteur + tableau blanc Classe n°6 (Mme MITTEAU)	2 024,40 €
Mise en place de chauffe-eaux WC Extérieur	1 872,00 €
Total	32 447,08 €

FONCTIONNEMENT	
Typologie des travaux	Montant des Travaux en TTC
Peinture - Classe n°1 (Mr SEREDIK)	4 504,73 €
Peinture - Classe n°6 (Mme MITTEAU)	1 699,30 €
Peinture - Ancien Hall	1 708,80 €
Pose de volets roulants - Salle de sieste	5 947,32 €
Vérification après travaux - Aire de jeux	300,00 €
Location Financière - Matériel Informatique	6 500,00 €
Total	20 660,15 €

<u>En régie</u>
Remplacement de panneau de grillage défectueux : Cour du Haut
Pose de fresques en liège - Classe Fabien
Pose d'un nouveau WC - Classe Fabien
Pose d'un tableau blanc + vidéoprojecteur - Classe Caroline MITTEAU
Remplacement de la rambarde - escalier pour aller aux sanitaires extérieur
Remplacement progressif des néons par de l'éclairage LED

Réparer la descente de récupération des eaux pluviales : Préau cour du haut
Refixer les bancs : préau cour du haut

8) Questions des parents délégués :

Quels sont les critères de mise en route du chauffage ?

Il est difficile d'avoir une répartition homogène de la chaleur dans l'école car les classes sont orientées différemment. La directrice a demandé que fin septembre la chaudière soit allumée au minimum ; la puissance sera réglée en fonction des températures extérieures.

Installation d'un panneau arrêt et stationnement interdit sur portail route de la montagne non installée en lien avec plan vigipirate renforcé (demandé au 1er conseil 2020-2021).

La mairie répond que le panneau est commandé et sera prochainement installé.

Question pour les classes de maternelle :

Serait-il possible de mettre en place un goûter pour ceux qui vont à la garderie le matin ?

Il n'y a plus de goûter à l'école à la suite des mesures sanitaires liées au Covid. Le goûter ne peut être remis en place avec le protocole. D'autre part, il y a trop peu de temps entre la prise du goûter et le temps du repas car les maternelles mangent en premier service à 11h30. D'ordinaire, le goûter n'est en place que dans les écoles défavorisées pour les enfants issus de familles en difficulté.

Quelles sont les règles pour boire en cours de journée pour les élèves ?

Les enfants de maternelle ont accès à leur gobelet toute la journée. Ils peuvent boire quand ils veulent. Lors des journées chaudes, le plateau est mis à disposition au retour de la récréation ou au retour du sport.

Questions concernant la cantine :

-- demande de ne pas mélanger systématiquement la sauce dans les entrées

Il vaut mieux adresser un mail à la mairie si un enfant ne veut pas de sauce car il est difficile, d'un point de vue logistique, de préparer la salade au fur et à mesure. Comme elle est préparée en amont, il est plus simple de faire une ou deux salades sans sauce en contactant la mairie.

-- Quels retours des agents sur les repas 100% bio ? Le retour des enfants auprès d'une partie des familles est décevant.

Depuis la rentrée, il y a surtout eu des manques dans la fourniture des repas (produits en quantité insuffisante) de la part du prestataire. Un cahier est mis en place pour pouvoir effectuer un retour au commercial. Des solutions sont en cours d'étude pour résoudre ces lacunes. Celles qui sont survenues ont

été compensées par la mairie avec des fruits, des compotes (un stock tampon) lorsque des desserts manquaient.

Bibliothèque du village

La bibliothèque sera ouverte à partir du le 9 novembre de 16h à 18h. Un planning va être établi pour les classes et distribué aux familles via les cahiers de liaison.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 29 mars.